

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GRAVELINES,
ENEDIS ET LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE POUR
L'HABILLAGE DU POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE
INTITULE « RUE DES VOSGES » ET SITUÉ BOULEVARD PASCAL**

Madame Marie-Madeleine DUBOIS, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines et la Communauté Urbaine de Dunkerque sont attachées à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants. L'intégration harmonieuse du mobilier urbain et des équipements publics contribue notamment à l'atteinte de cet objectif. Par ailleurs, cette intégration peut être source de projets pédagogiques ou ludiques, en direction des jeunes de la Commune.

Enedis, dans le cadre de sa mission de service public de distribution d'électricité, se mobilise autour de la qualité de la fourniture de l'énergie, tout en s'attachant à la meilleure implantation de ses ouvrages, du point de vue de la prévention des risques électriques, de l'accessibilité pour favoriser leur exploitation, et de leur impact environnemental.

Enedis est également partenaire des démarches sociétales et environnementales avec les acteurs du territoire : collectivités, associations, professionnels de la formation, de l'enseignement et du recrutement.

C'est dans ce cadre qu'est prévu l'habillage du poste de distribution publique d'électricité intitulé « rue des Vosges » et situé boulevard Pascal, appartenant à Enedis.

Aussi, la convention de partenariat entre la Ville de Gravelines, la Communauté Urbaine de Dunkerque et Enedis définit les modalités d'intervention et les engagements de chaque partie.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Gravelines, la Communauté Urbaine de Dunkerque et Enedis pour l'habillage du poste de distribution publique d'électricité intitulé « rue des Vosges » et situé boulevard Pascal.

La Commission Extra-Municipale « Cadre de Vie, Environnement et Risques Majeurs » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT

Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE

Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFruit, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFruit, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

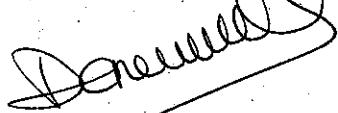
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention de partenariat entre la Ville de Gravelines, Enedis et la Communauté Urbaine de Dunkerque pour l'habillage du poste de distribution publique d'électricité intitulé « rue des Vosges » et situé boulevard Pascal ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

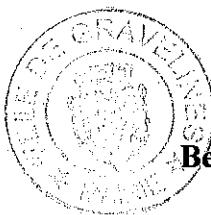
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024